Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Gaudier-Brzeska - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel Gaudier-Brzeska - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (19911)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Gaudier-Brzeska - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (19911)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	113	14

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires et avis	- Résultats scolaires antérieurs et appréciations - Avis du conseil de classe sur la poursuite d'études	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		
Savoir-être	Investissement, comportement, assiduité, esprit d'équipe	Assiduité, ponctualité, implication, travail personnel, capacité à fournir des efforts, concentration en classe. (éléments évalués sur la base des appréciations et avis des bulletins).	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du parcours	- Lettre de motivation - Cohérence du parcours de formation - Dossier complet	Très important
Engagements, activités et centres d’intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements lycéens et associatifs	Tous documents prouvant l'engagement et le degré d''implication.	Complémentaire
	Centres d’intérêt et activités extra-scolaires	Description des centres d'intérêt et des activités précisant le niveau d'implication.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Pas de prise en compte de la participation à une cordée de la réussite

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1. Pré classement :
Phase 1 : élaboration de la feuille de route
Détermination des critères dévaluations Feuille de route BTS TP n-1
Brique 1 : évaluations quantitatives . Certaines notes en lien avec la formation demandée, des bulletins (terminale et première) en fonction des séries + note des épreuves anticipées.
Brique 2 : sans objet (évaluations de langue (LV1) dans la brique 1)
Brique 3 : fiche avenir (notes en fonction des avis + pondérations)
Brique 4 = évaluations qualitatives : note sur le projet de formation (lettre de motivation), sur les appréciations des bulletins (terminale + première) et de la fiche avenir, note sur la provenance du candidat (série + lycée + secteur géographique)
Phase 2 : répartition des 3 séries entre les 6 membres de la CEV et classement des dossiers de chaque liste – Attribution des notes pour les évaluations qualitatives pour les 3 séries :
"Tous les candidats sauf bac pro et techno" donc la série générale.
"Bacheliers technologiques toutes séries",
"Bacheliers profesionnels toutes séries".
Phase 3 : corrections d’anomalies/ajustements /modifications diverses, pour les critères d’évaluation et la note finale.
Phase 4 : détermination de la barre d’admissibilité pour chaque série
2. Génération du classement via Parcoursup par le responsable de l’OAD
Paramétrage des caractéristiques des candidats à classer
Génération des classements en ligne
Paramétrage des caractéristiques des candidats à classer

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent avoir conscience que tous les dossiers sont étudiés par les commissions.
Les dossiers incomplets peuvent être évincés.
Ils sont classés suivant les moyennes de toutes les matières de terminale par rapport à la moyenne de la classe ou du groupe de spécialité.
Pour trier et sélectionner les candidats les membres de la commission ont tenu compte des appréciations et de la rédaction de la lettre de motivation.
La commission porte un regard attentif aux ruptures importantes dans la scolarisation

Signature :
Florence BAILLOUX,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel Gaudier-Brzeska